

Le Choix des végétaux

Optez pour des espèces adaptées au milieu (conditions climatiques, nature du sol)

Choisissez les végétaux en fonction de la place dont vous disposez (penser à la taille qu'ils atteindront quelques années après)

Préférez les « jeunes plants » : la plantation est plus facile, la reprise assurée, la pousse vigoureuse et le prix réduit.

Pour les plantes en conteneur, vérifier qu'elle n'a pas « chignoné » (la racine principale fait le tour du pot, s'enroule).

Choix d'un arbre en motte : le diamètre de la motte doit être au minimum 10 fois supérieur au diamètre de l'arbre à 1,30 m de hauteur.

Les plants, jeunes ou de plus grande taille, s'achètent en racines nues, en conteneur ou en motte.

Quand planter

Pour les racines nues et les mottes, de mi-octobre à mi-avril (de la chute des feuilles jusqu'à avant le débournement).

Pour les conteneurs, de septembre à mai, voir toute l'année (hors période de canicule et de gel), mais avoir un bon suivi surtout en arrosage.

Si les plants en motte ou en racines nues doivent attendre pour être plantés, les mettre en jauge afin d'éviter le dessèchement des racines.

Si c'est une botte de jeunes plants en racines nues, éclater la botte pour empêcher un échauffement ou un étouffement des végétaux.

△ Ne pas placer les plants dans un endroit chauffé.

La réglementation

En limite de propriété, vérifiez que vous respectez la réglementation départementale ou communale concernant les distances de plantation.

En l'absence de telles mesures, vous devez planter :

- à plus de 2 m d'une voie publique, quelque soit la hauteur de la plantation

- au voisinage de terrain privé :

à plus de 50 cm de la limite de propriété pour les végétaux ne dépassant pas 2 m de hauteur,

à plus de 2 m de la limite de propriété pour les végétaux dépassant 2 m de hauteur.

La Société d'Horticulture de
Touraine



Savez-vous planter un arbre ?

Quelques conseils pour bien réussir vos plantations d'arbres et d'arbustes

La Société d'Horticulture de Touraine

Téléphone : 02 47 49 26 48

Fax : 02 47 37 44 36

www.shot37.org - mel : shot.shot@laposte.net

Comment planter

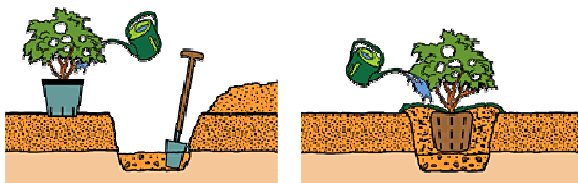
Si possible, préparez le sol 6 mois à l'avance :

- creuser la **fosse de plantation** (de 0,5 m³ à 1 m³ en **fonction de la taille du végétal** à mettre en place) et la reboucher.

Au moment de la plantation :

- creuser la fosse en **conservant la couche de terre du dessus** que l'on remettra en place, et remplacer la couche du dessous par une terre de meilleure qualité. Disposer des éléments grossiers dans le fond pour faciliter le drainage.

50% du système racinaire se développe dans les 40 premiers cm du sol.



- **Décompacter** le fond et les parois pour faciliter l'enracinement.

Pour les plants en racines nues, confectionner une butte en terre fine et riche, au fond de la fosse (pour un bon placement des racines) , et bien arroser pour la tasser.

La préparation du végétal et sa plantation

Plant en conteneur : Bien faire tremper l'ensemble avant de placer la plante dans la fosse de plantation, puis couvrir avec la terre de la couche du dessus. Dégager les racines pour réduire le chignonage.

Plant en motte : Bien la faire tremper, ouvrir le houppier et dégager la tontine. La déposer dans la fosse et combler avec la terre de la couche du dessus.

Plant en racines nues :

• Habillage des racines :

☑ rafraîchir les plaies (couper droit plutôt que en biais, la surface de cicatrisation est moins grande),

☑ éliminer les parties endommagées,

☑ conserver un maximum de radicelles.

① Adapter la taille de la fosse au volume racinaire et non pas le contraire.

• Habillage des parties aériennes :

En période de repos végétatif, ne pas trop tailler (stress supplémentaire après celui de l'arrachage). Faire un habillage léger. Il faut laisser le temps au végétal de se refaire des racines.

① Taille indispensable si on plante des végétaux après débourrement (ramener la quantité de rameaux à la quantité de racines).

• Pralinage :

Faire tremper le système racinaire quelques minutes dans le pralin pour obtenir un enrobage régulier.

① Le faire immédiatement à la sortie de la jauge afin d'éviter le dessèchement.

• Mise en place du végétal :

Bien disposer les racines sur la butte de terre fine dans la fosse de plantation.

Ne pas enterrer le collet ni le point de greffe, le placer à 5-8 cm au-dessus du niveau du sol car la terre va se tasser.

• Calage des racines :

Recouvrir de terre fine pour bien couvrir les racines et replacer la terre de la première couche de la fosse.

Tasser par plombage (50 l d'eau pour une fosse de 0,5 m³). Cela permet aux éléments de se mettre en place.

Le tuteurage

Le tuteurage peut être simple ou double (région très venteuse) et ne restera que 2 ans.

Le tuteur unipode est placé de façon verticale ou oblique, du côté des vents dominants.

Adapter la taille du tuteur à la taille de l'arbre. L'attache se fait au 2/3 du tronc au maximum et non en haut du tronc (sauf zone très venteuse).

Les liens doivent être en matière souple (toile de jute biodégradable en 2 ans).

★ Ne pas utiliser des liens trop raides qui étranglent l'arbre.

Entretien post-plantation

• arrosage : faire une cuvette au pied de l'arbre et arroser dès mars, au débourrement. L'arrosage est utile les 2 premières années suivant la plantation, ensuite la plante a suffisamment développé son système racinaire pour être autonome.

• Maîtrise des adventices :

- Soit on laisse le pied des végétaux s'enherber,

- soit on veut des végétaux au pied sans herbe et dans ce cas : désherbage manuel par bêchage superficiel (permet une aération et une meilleure pénétration de l'eau) ou paillage (préférer un paillage organique aux bâches synthétiques)

Toujours placer le tuteur avant la plante pour ne pas endommager le système racinaire

Eviter les désherbants